BPA

Brevet Professionnel Agricole

Le Brevet Professionnel Agricole est accessible à toutes les personnes désirant acquérir des connaissances dans le domaine de la viticulture et souhaitant devenir ouvrier polyvalent au sein d’une exploitation viticole. Cette formation peut se faire en continu sur 1 an ou en alternance sur 2 ans.

Pré-requis

Être âgé de 18 ans minimum. Être mobile (permis B) Être demandeur d'emploi, être salarié (en C.I.F. ou en contrat de professionnalisation). Avoir une expérience professionnelle de travaux dans la vigne (vendanges, palissage, rognage, autres travaux...). Être apte physiquement pour devenir ouvrier viti-vinicole et être motivé pour les travaux (physiques et extérieurs) Valider son projet professionnel avec son référent Pôle emploi ou Mission locale. Maîtriser l'écriture et le calcul logique.

Objectifs

Obtenir toutes les connaissances techniques et professionnelles de la vigne et du vin. Maîtriser les techniques et les gestes professionnels de la conduite d'un vignoble. Acquérir les différents savoir-faire techniques et connaissances.

Contenu

Français, mathématiques, informatique Organismes professionnels, économie, comptabilité Viticulture, environnement Viticulture, oenologie Mécanique, machinisme viticole Conduite du vignoble Taille Conduite du tracteur en adéquation avec l'environnement Projet Professionnel Vinification des AOC champenoises Stage entreprise Accueil

Infos pratiques

Période : Octobre - Juin

Admission : Test écrit, sélection sur dossier après entretien de motivation.

Durée / Stage : 31 semaines : 798 heures en centre et 280 heures en entreprise

Rémunération : Suivant statut et selon législation en vigueur.